

JEUDI 6 FÉVRIER 2025

# LES CONTRATS DE CESSION ET D'ÉDITION: MODÈLES CSDEM

ACDMF

Association pour la création et la diffusion de la musique française

en partenariat avec



- Maîtriser les obligations respectives des créateurs et des éditeurs
- Mise en pratique du CPI, du CDUBP, des statuts et RG de la Sacem par le contrat de cession et d'édition d'œuvre musicale
- Identifier les spécificités des différents modèles de contrat de cession et d'édition d'œuvre musicale

## INTERVENANTS

**VIRGINIE PLASSART**  
Directrice juridique  
Sony Music Publishing France



**JULIE RAOUT**  
Directrice juridique et administrative  
Strictly Confidential France

## PRÉSENTATION

Les différents modèles de contrat de cession et d'édition proposés par la CSDEM à travers le Code Des Usages des Bonnes Pratiques de l'édition des oeuvres musicales (CDUBP) et leur pratique.

## PUBLIC

Personnel de l'édition musicale (en particulier toute personne responsable de la rédaction des contrats de cession et d'édition et des déclarations Sacem) ; gestionnaires de droits ; avocats ; créateurs ; managers ; juristes junior ; personnel des OGC

Prérequis : Notions de base du droit d'auteur acquises

## OBJECTIFS

- Comprendre l'objet du contrat de cession et d'édition d'oeuvre musicale
- Identifier les spécificités des différents modèles de contrat de cession et d'édition
- Comprendre la pratique du contrat de cession et d'édition
- Faire le lien entre le contrat le CPI, le CDUBP et les statuts & RG de la Sacem

## PROGRAMME

Analyse générale du contrat de cession et d'édition d'oeuvre musicale et des spécificités pratiques de chacun des modèles de la CSDEM.

## PÉDAGOGIE

Méthode la plus adaptée aux stagiaires, au contenu à faire passer et aux objectifs pédagogiques, en privilégiant les échanges avec les stagiaires.

## ÉVALUATION

Evaluation des stagiaires en cours et/ou en fin de session, sous forme de cas pratique.  
Evaluation « à chaud » de la formation en fin de session.

## INTERVENANTES

Juristes spécialisées en édition musicale :

- Virginie Plassart, Directrice Juridique, Sony Music Publishing France
- Julie Raout, Directrice juridique et administrative, Strictly Confidential France

<b>DATES</b>	Jeudi 6 février 2025
<b>HORAIRES</b>	9h00 – 17h30
<b>LIEU</b>	Présentiel, à la Sacem, à Paris
<b>PARTICIPANTS</b>	Dès 8 personnes
<b>TARIFS</b>	500€ nets / 80€ étudiants